

Etude scientifique

Sanglier et chasse aux chiens courants : quel impact sur les dégâts ?

De nombreuses études ont montré que l'activité cynégétique modifie l'utilisation de l'espace par la faune sauvage, cependant, très peu se sont intéressées spécifiquement à l'effet des chiens courants.

La Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants est à l'initiative d'une étude scientifique concernant l'impact de la chasse du sanglier aux chiens courants sur les dégâts, qui a été confiée à Faune Environnement Expertise. Voir à ce sujet l'interview d'Hervé Cart, chargé de communication de la FACCC, dans le C S 202 p 36 à 41.

Les données nécessaires à l'étude ont été collectées à une échelle départementale sur l'ensemble du territoire national pour les années 2006 à 2013.

Elles comprennent :

- Une évaluation de l'intensité de la chasse du sanglier aux chiens courants réalisée par un questionnaire adressé aux AFACCC départementales et aux FDC.
- Les surfaces agricoles détruites par le sanglier pour les principales cultures : maïs, blé, orge, tournesol, colza et prairies (données FDC/FNC).
- Les pratiques culturales et surfaces cultivées (recensement agricole de 2010).
- L'occupation du sol et la caractérisation des milieux (données CORINE Land Cover).
- Les moyens financiers pour la prévention des dégâts et la protection des cultures (données FDC/FNC).
- Le nombre de sangliers prélevés à la chasse (données Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC).
- Les fructifications forestières pour les chênes sessiles et chênes pédonculés, les données sur châtaigniers et hêtres n'étant pas exploitables géographiquement (données ONF).

Intensité de la chasse du sanglier aux chiens courants

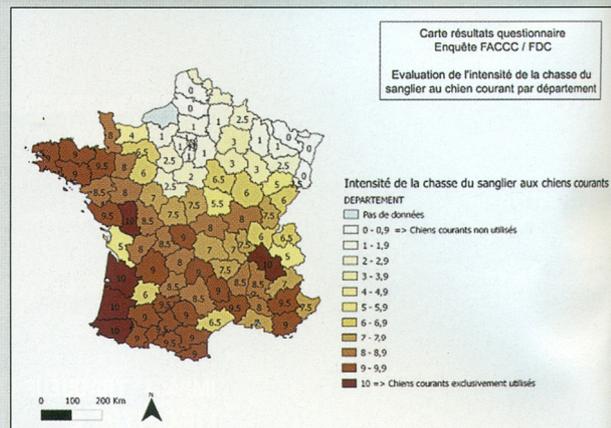
Une première carte avait été élaborée par le biais d'un questionnaire auprès des AFACCC constituées, définissant l'intensité de la chasse du sanglier aux chiens courants sur un certain nombre de départements selon une cotation de 0 à 10 (voir C S 203 p 6). Les analyses se poursuivent avec une carte affinée. Pour 54 départements, l'intensité de chasse du sanglier aux chiens courants résultant des deux enquêtes réalisées auprès des AFACCC et des FDC a pu être comparée. Une très forte cohérence des évaluations doit être soulignée, 90 % des départements ayant une notation similaire entre AFACCC et FDC. Cette première validation permet de baser les analyses sur des données réputées valides.

L'analyse effectuée par Faune Expertise Environnement consiste à confronter scientifiquement les données entre elles, afin d'identifier la contribution de chacun des facteurs environnementaux à l'intensité des dégâts et à leur répartition spatiale sur les départements pour lesquels les informations sont disponibles.

Les premiers résultats obtenus concernent les dégâts sur maïs. Ils promettent un document de fin d'étude qui ne manquera pas d'interpeller le monde cynégétique. La présentation de cette étude et des résultats obtenus a été faite à Soréze dans le Tarn lors de l'assemblée générale de la FACCC, le 27 juillet 2014. Les documents de synthèse vous seront présentés dans un prochain numéro.

Premiers constats encourageants

Les premiers constats effectués soulignent que dans les départements où la chasse du sanglier aux chiens courants est habituellement pratiquée, la réduction des dégâts aux cultures de maïs est démontrée. En effet, les départements pratiquant habituellement la chasse du sanglier aux chiens courants se caractérisent par un pourcentage de surfaces détruites bien inférieur à ceux utilisant peu cette pratique. Cette situation est avérée à l'échelle du territoire national, ceci quels que soient le niveau des prélèvements de sangliers effectués et le type d'occupation des sols.



Chargé de communication - Hervé Cart
Tél. 03 81 86 41 95 - Mail hervecat@yahoo.fr

Faune Environnement Expertise
Mickaël Sage
25, rue de la Gette - 25 000 Besançon
Tél. 06 33 07 04 98
Mail mickael.sage@gmail.com